

# LE PATRIMOINE RELIGIEUX DE LA HAUTE PROVENCE



**Bulletin de l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde  
du Patrimoine Religieux de la Haute Provence  
Diocèse de Digne**

N°39

2017

**Photo couverture : Affiche pour l'exposition du 28 juin au 30 septembre 2017  
à la cathédrale St Jérôme de Digne-les-Bains.**

## Editorial

Le Patrimoine religieux ne concerne pas que des biens matériels, en font aussi partie des personnes qui ont marqué l'histoire de notre Eglise.

C'est le cas de saint Jacques Chastan et de Monseigneur de Miollis dont les chemins se sont croisés. Leurs figures sont évoquées à l'exposition organisée cet été par le Service Diocésain de la Pastorale du Tourisme et des Loisirs, à la co-cathédrale Saint-Jérôme, à Digne.

Nous lisons avec intérêt l'article de Madame Françoise Fauconnet-Buzelin, historienne de la Société des Missions Etrangères de Paris. Elle est l'auteur d'un livre intitulé « Mourir pour la Corée » paru en 1996. Elle y retrace la vie et l'aventure missionnaire de saint Jacques Chastan, né en 1803 à Marcoux, près de Digne. Monseigneur de Miollis, qui remarqua la foi ardente de ce jeune prêtre, lui permit d'entrer aux Missions Etrangères de Paris. Il fut l'un des premiers missionnaires à pouvoir pénétrer en Corée. Il connut une persécution sanglante. Il mourut martyr à Séoul en 1839 et fut canonisé en 1984.

Jacques Chastan suivit l'exemple de son curé Joseph Audemar qui résista à la persécution révolutionnaire et partit pour les Missions Etrangères à l'âge de 45 ans, puis devint vicaire apostolique de Cochinchine en 1818.

Dans son article Madame Fauconnet-Buzelin retrace à grands traits, avec intelligence et cœur, le parcours de Jacques Chastan. Elle nous montre que son apostolat suscita une vague de vocations missionnaires. Elle nous rappelle que l'Eglise de Digne participa au formidable essor missionnaire de la France, au XIXème siècle. Elle nous sensibilise au souci de toute communauté chrétienne d'annoncer l'Evangile à tous, le meilleur service que l'Eglise puisse rendre à l'humanité.

Nous lisons aussi avec intérêt l'article du Père Charles Honoré sur Monseigneur Charles-François de Miollis qui laissa le souvenir d'un apostolat fécond et d'une grande charité. Mgr de Miollis fut nommé évêque de Digne peu après la Révolution française.

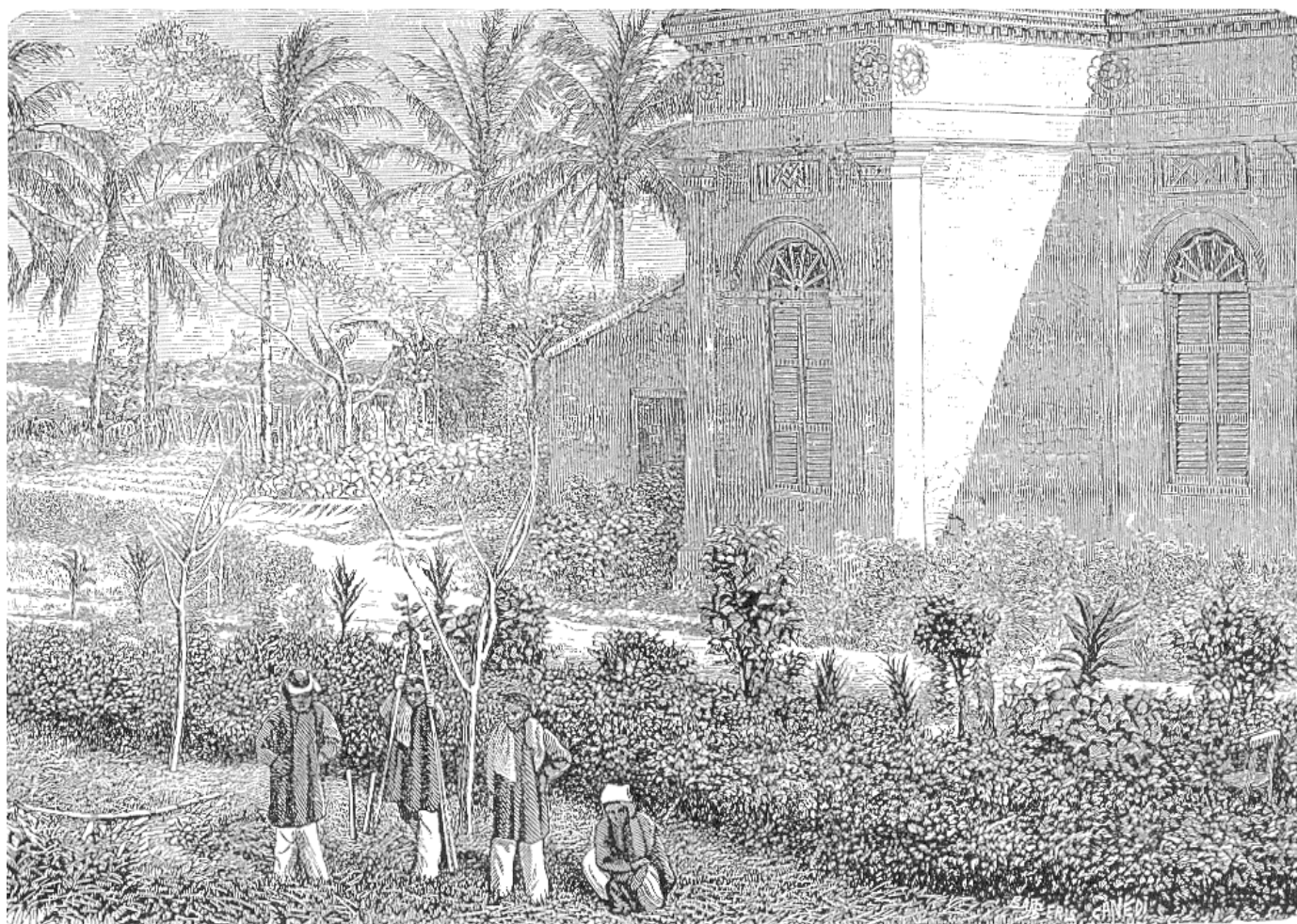
Si la Révolution supprima d'anciens abus, elle en créa de nouveaux et commit bien des erreurs. La « Constituante » jeta dans le pays le germe de troubles graves et même de guerre civile. Beaucoup perdirent la foi.

L'épiscopat de Mgr de Miollis se déroula en grande partie sous la « Restauration » qui permit un certain redressement de la situation sociale. Ce fut pour l'Eglise l'occasion d'un renouveau spirituel. C'est dans ce contexte historique que Mgr de Miollis et de nombreux prêtres firent preuve d'un zèle remarquable pour rechristianiser le pays.

Enfin Monsieur Jacques Olive, archiviste du diocèse de Digne, nous rappelle qu'en matière de Patrimoine religieux il n'y a pas que des bâtiments qui sont à inventorier et à sauvegarder, mais aussi des objets du culte, des livres, des registres, des archives... C'est pour cela qu'il propose quelques principes simples pour aider toute personne clerc ou laïc qui a en sa possession ces témoins de l'histoire du diocèse de Digne. Ceci permettra de limiter, nous l'espérons, la disparition de ces éléments précieux de notre patrimoine.

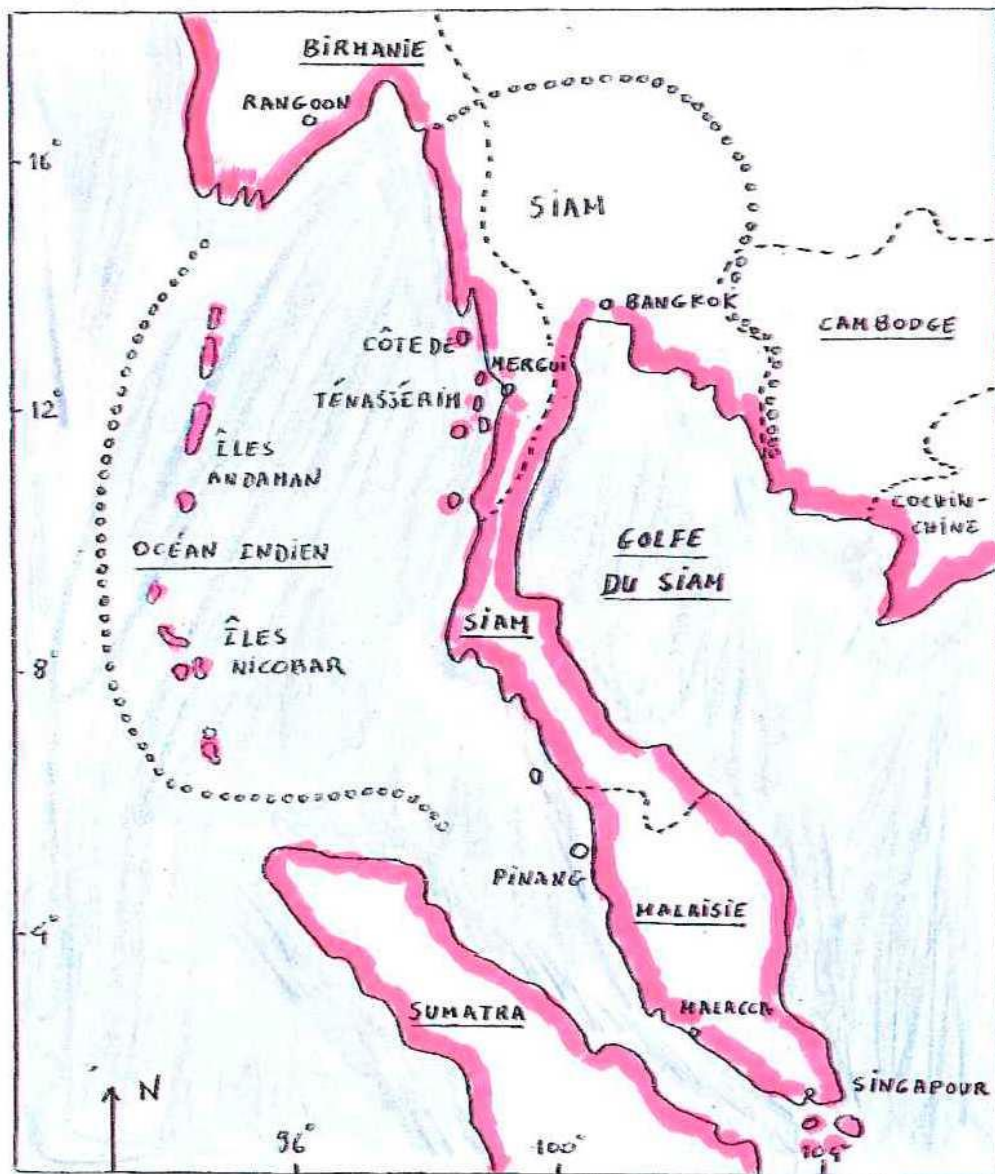
Que les auteurs de ces articles soient vivement remerciés.

Père A-M Jannini,  
*Président du Patrimoine religieux du diocèse de Digne*

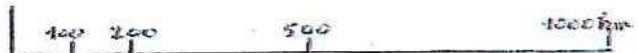


Vue d'un jardin en Asie d'après une photographie

VICARIAT APOSTOLIQUE DU SIAM EN 1840  
SIAM - BIRMANIE - MALAISIE - ÎLES NICOBAR - ÎLES ANDAMAN



--- FRONTIÈRES ACTUELLES  
DES ÉTATS



..... LIMITES APPROXIMATIVES  
DU VICARIAT

## Portrait de Saint Jacques Chastan, le plus jeune saint du diocèse de Digne



*Alors que l'exposition présentée cet été à la Cathédrale Saint Jérôme met en scène la figure attachante de Saint Jacques Chastan dans le cadre élargi de l'épopée missionnaire bas-alpine en Asie au XIX<sup>e</sup> siècle, épopée qui s'ouvre avec l'entrée du P. Jean-Joseph Audemar aux Missions étrangères de Paris en 1804 et se clôt à la mort de Mgr François-Eugène Lions en 1893, il nous a semblé utile, de présenter ici un portrait plus intime de cet enfant du pays qui fut non seulement un missionnaire et un martyr, mais aussi, tout au long de son existence aventureuse et tragique, un très bel exemple d'humanité qui mérite assurément une place d'honneur dans le*

*patrimoine spirituel du diocèse de Digne.*

### **UNE VIE HORS DU COMMUN**

#### ***Une vocation inattendue***

Jacques Chastan est né le 7 octobre 1803, à Marcoux, dont son père, André Chastan, était originaire. Sa mère, Marie-Anne Rougon était de Pompiéry, dans la région de Seyne les Alpes. La famille était relativement aisée pour l'époque, puisqu'elle possédait une maison (qui existe toujours), un troupeau d'une cinquantaine de bêtes, deux mules et suffisamment de terre pour nourrir huit enfants. Jacques, l'aîné, aura quatre frères et trois sœurs. Très jeune il se voit confier la garde du troupeau. Cette formation de bon pasteur, cette familiarité avec la nature et les animaux, cette capacité à assumer seul des responsabilités trop lourdes pour lui resteront ancrées dans sa personnalité missionnaire. Jacques deviendra un homme solide physiquement et moralement, résistant à la fatigue et à la souffrance, habitué à l'effort et à la discipline du travail collectif. Mais dans sa famille très unie et très pieuse, il trouve aussi une grande sécurité affective, beaucoup de sollicitude et de rigueur morale. Ce sera donc un homme bon, tendre, attentif aux autres, honnête, scrupuleux, et extrêmement chaleureux dans ses relations.

À mesure qu'il grandit, sa gentillesse, sa docilité et sa vertu d'enfant bien élevé attirent l'attention du curé qui persuade sa famille de l'orienter vers la carrière ecclésiastique. Aussi, après qu'il eut appris à lire et à écrire auprès de ses parents et reçu les premiers rudiments de latin de la part du curé, le met-on au collège de Digne à quinze ans ; puis deux ans plus tard on l'envoie au petit séminaire d'Embrun. Ce garçon de plein vent, habitué à l'exercice et au grand air, mais timide et ignorant du monde, a beaucoup de mal à s'adapter à l'univers confiné du séminaire, et à vivre loin de sa famille. Il se soumet sans enthousiasme à la volonté de ses parents et de ses supérieurs, et s'enferme dans l'obéissance laborieuse d'un élève médiocre.

Sa vie commence à basculer le 3 décembre 1820, quand il entend au réfectoire le récit de la vie de Saint François-Xavier, le grand apôtre de l'Asie et le patron des Missions. Le jeune bas-alpin de 17 ans découvre soudain que le monde ne se limite pas aux murs du séminaire ni aux montagnes de Marcoux. Et il comprend en même temps que s'il doit être prêtre, ce n'est pas pour s'assurer une situation honorable au milieu de gens bien installés dans une religion confortable, mais pour porter la Bonne Nouvelle jusqu'aux extrémités de la terre. Comme Saint François-Xavier, il rêve donc d'être missionnaire. L'année d'après, un nouveau choc va irrémédiablement bouleverser l'existence de ce modeste fils de paysan promis à une tranquille carrière de vicaire de campagne. En se plongeant dans la lecture des revues missionnaires très répandues dans les séminaires de l'époque, Jacques Chastan découvre en 1821 une histoire extraordinaire, celle de l'Église de Corée.

### *L'Église de Corée*

La Corée est à cette époque le pays le plus fermé d'Asie. C'est le Royaume Ermite dont aucun habitant ne doit sortir et dans lequel aucun étranger n'a le droit de pénétrer sous peine de mort. Les seuls Coréens autorisés à sortir du pays sont les ambassadeurs qui chaque année portent le tribut à l'Empereur de Chine. Au 18<sup>e</sup> siècle ont ramené chez eux des livres de théologie chrétienne traduits en chinois, leur langue administrative, par les jésuites de Pékin. Ces livres soulèvent l'enthousiasme d'un groupe de jeunes intellectuels coréens qui, en 1784, envoient l'un des leurs à Pékin par l'intermédiaire de l'ambassade. Le jeune homme, Yi Seung Hoon, se fait baptiser en secret sous le nom de Jean-Baptiste et, à son retour, il baptise ses compagnons. Une première communauté, très dynamique, se constitue autour d'eux. Mais le gouvernement, inquiet de ces nouvelles tendances, réagit rapidement en déclenchant une première persécution contre les sectateurs d'une doctrine étrangère jugée dangereuse pour la sécurité de l'Etat.

Les chrétiens coréens résistent, s'organisent dans la clandestinité et prennent peu à peu conscience du besoin fondamental de toute Eglise : la nécessité d'obtenir des sacrements et donc la présence de prêtres. Sur leur demande, transmise par

des chrétiens clandestinement infiltrés dans l'ambassade, l'évêque de Pékin leur envoie un jeune lazariste chinois, Jacques Chu, qui réussit à se maintenir pendant six ans dans le pays, mais est arrêté et exécuté lors d'une grande persécution en 1801 de même que des centaines de Coréens. Les survivants privés de leurs biens s'exilent dans des endroits retirés, et en 1811 réussissent à faire parvenir une lettre au pape Pie VII, lui demandant de leur envoyer des prêtres. Mais le pape n'est pas à Rome, et n'a plus aucun pouvoir, car l'Empereur des Français, Napoléon 1er le retient prisonnier à Fontainebleau. Malgré leur héroïque résistance, les chrétiens coréens ne recevront aucun secours.

Telle est l'histoire que Jacques Chastan découvre à Embrun, en 1821. Désormais, le timide séminariste n'aura plus qu'un but, répondre à la demande de cette Eglise persécutée qui réclame en vain de l'aide depuis vingt ans et qui devient l'objet de tous ses désirs et de tous ses rêves. Sa décision, encore secrète, sera irrévocable.

### *L'épreuve de la patience*

En 1822 Jacques Chastan entre à 19 ans au grand séminaire de Digne. Il lui faudra quatre ans de sollicitations assidues, à temps et à contre-temps, pour obtenir de son évêque, Mgr de Miollis, l'autorisation de partir en mission, autorisation qui ne lui sera accordée que quelques jours à peine avant son ordination, en décembre 1826. Enfin le 1<sup>o</sup> janvier 1827, une semaine après son ordination, Jacques vient faire ses adieux à sa famille qui n'a jamais voulu prendre au sérieux ses projets missionnaires. La réaction de désespoir de sa mère est terrible. Jacques gardera toute sa vie le remord de cette séparation.

Le lendemain, il part pour le séminaire des Missions, des Missions Étrangères de Paris qui forme des prêtres séculiers pour les pays d'Asie. Il a 23 ans. Trois mois plus tard, il s'embarque à Bordeaux à bord d'un voilier, *le Navigateur*, à destination de Macao, le comptoir portugais qui est le centre des missions d'Extrême-Orient. Ses supérieurs l'ont affecté à la mission chinoise du Setchoan. Son voyage, retardé par une tempête et un naufrage, va durer 15 mois au lieu de 6.

Quand il arrive à Macao, en juillet 1828, une surprise l'attend, bonne et mauvaise à la fois. Car pendant son voyage, une nouvelle lettre d'appel au secours des chrétiens coréens est arrivée à Rome et le pape a demandé aux Missions Étrangères d'envoyer quelques missionnaires en Corée. Les Directeurs ont tout d'abord refusé estimant que leurs effectifs étaient déjà insuffisants et qu'un tel projet n'avait aucune chance de réussir. Mais, sur l'insistance de Rome, ils ont accepté d'organiser une consultation auprès de tous leurs missionnaires pour voir s'il s'y trouverait quelques volontaires pour tenter cette expédition impossible.

Ainsi contre toute attente Jacques Chastan, en débarquant à Macao, retrouve la mission de ses rêves qu'il n'osait plus espérer, sa chère Corée. Évidemment, il se porte aussitôt volontaire. Mais le procureur, inquiet de sa naïveté, de son

inexpérience et de son trop grand enthousiasme, l'envoie s'accoutumer aux usages asiatiques dans le collège de Pinang, en Malaisie, où il est chargé d'apprendre le latin et la théologie à de jeunes séminaristes chinois. La déception est immense et Jacques doit faire, une nouvelle fois, la dure expérience de la soumission. Quand, au bout de deux ans, on s'aperçoit enfin qu'il n'est vraiment pas fait pour l'enseignement, et qu'entre-temps il a appris le chinois, on l'affecte au service de la communauté chinoise d'une île voisine, Poulo-Tikus où se révèlent des qualités pastorales qui ne se démentiront jamais. Il est très aimé des chrétiens.

Cependant il n'a pas oublié la Corée et pour une fois, la chance va lui sourire. Car il a pour supérieur un jeune évêque, Mgr Bruguière, qui travaille avec lui à Pinang et s'est lui aussi porté volontaire pour la Corée. En 1831, le nouveau pape, Grégoire XVI, nomme Mgr Bruguière vicaire apostolique de Corée et le charge de recruter les collaborateurs de son choix.

La nouvelle arrive à Pinang en 1832. Mgr Bruguière part aussitôt, dans la plus parfaite incertitude, à la conquête de sa nouvelle mission et promet à Jacques de l'appeler dès que la voie sera tracée. Il leur faudra plus de quatre ans pour trouver le moyen d'entrer en Corée.

Jacques quitte Pinang en juin 1833, un an après Mgr Bruguière qu'il doit rejoindre à Pékin mais qu'il ne reverra jamais. Il passe par Macao, puis s'embarque pour Fougan, où il rencontre Pierre Maubant, le deuxième volontaire recruté par Mgr Bruguière. Pour plus de sécurité les deux hommes décident de voyager séparément car la Chine est toujours interdite aux étrangers.

Pierre Maubant, après une halte secrète à Pékin, se réfugie en Mongolie, au-delà de la grande muraille, où Mgr Bruguière, retardé par la maladie, viendra le rejoindre en 1835. Jacques lui, après de multiples péripéties, accepte de l'évêque portugais de Pékin, un poste provisoire dans la province chinoise du Chan Tong une presque île située en face de la Corée sur la mer jaune. Au bout d'un an il attrape la dysenterie en administrant des malades et échappe de peu à la mort. En 1836, il reçoit des nouvelles de Corée. Mgr Bruguière est mort à quelques jours de marche de la frontière coréenne, mais Pierre Maubant a réussi à entrer à sa place et lui envoie des guides pour le mois de décembre suivant. Cette fois, la Corée lui tend les bras.

### « *Mes vœux sont accomplis* »

Au mois de novembre Jacques Chastan se met en route. Il évite Pékin, franchit en cachette la grande muraille et arrive le jour de Noël à Pien Men, la dernière ville chinoise, en Mandchourie, où il rencontre les quatre catéchistes coréens chargés de le conduire. Il change son costume chinois pour celui d'un pauvre homme coréen puis, en compagnie de ses guides, traverse à pied le fleuve gelé et

franchit la frontière par un trou percé dans les fortifications. C'est le 2 janvier 1837, dix ans jour pour jour après son départ de Digne. Il a 33 ans.

La vie en Corée est pour les chrétiens, et plus encore pour leurs missionnaires, extrêmement dangereuse et pénible. Jacques Chastan et ses deux confrères, Pierre Maubant et Laurent Imbert, le nouveau vicaire apostolique qui entre un an après lui, doivent vivre dans la clandestinité la plus totale, ne se déplaçant que la nuit et toujours sous l'habit de deuil qui les tient à l'écart du monde. Pour ne pas faire repérer leur présence, ils changent presque chaque jour de maison et vivent dans la hantise que leur arrivée dans un village ne provoque une dénonciation et une persécution. Ils parcourent des centaines de kilomètres, à pied, à cheval ou à dos de bœuf, par des sentiers à peine praticables, souvent dans la neige et la glace. Ils dorment très peu, à même le sol, et mangent encore moins car les Coréens eux-mêmes qui les hébergent sont pour la plupart réduits à la misère. Et régulièrement ils reçoivent des nouvelles d'arrestations, d'apostasies, de tortures, d'exécutions frappant leurs fidèles. Pourtant les conversions continuent à se multiplier : en trois ans le nombre de chrétiens passe de 3000 à 9000.

Mais, après deux années de harcèlements sporadiques, une nouvelle persécution générale contre les chrétiens est déclenchée au début de l'année 1839. Au fur et à mesure que se multiplient les arrestations, les procès et les exécutions, l'étau se resserre autour des missionnaires dénoncés par des apostats mais héroïquement protégés par des chrétiens fidèles. La prise en juin des trois principaux chefs de la chrétienté coréenne, Paul Chong, Charles Cho et Augustin Yu, suivie en août par celle de Laurent Imbert, va précipiter les événements. Confronté à la cruauté des interrogatoires dont sont victimes, avec et devant lui, les chrétiens emprisonnés, l'évêque prend la décision, exceptionnelle dans l'histoire de l'Eglise, de demander à ses confrères de se livrer dans l'espoir que leur capture fera cesser les poursuites. Les deux missionnaires obéissent, sans tergiverser, le 6 septembre, ayant seulement pris le temps d'écrire le dernier rapport de la mission et quelques lettres d'adieux.

Le procès des missionnaires a duré près de deux semaines pendant lesquelles on a essayé par tous les moyens de leur faire dénoncer les chrétiens qu'ils avaient administrés. Les Annales officielles de la cour de Corée attestent que ni les juges ni les bourreaux n'ont réussi à les faire parler. Ils ont été décapités à l'issue d'un grand cérémonial public, le 21 septembre 1839. Jacques Chastan allait avoir 36 ans.

## **UN CHEMINEMENT SPIRITUEL EXEMPLAIRE**

Jacques Chastan n'est pas de ces saints dont un vieux prêtre des Missions étrangères disait un jour : « *Certains de nos confrères ont eu la chance d'avoir la tête coupée, ça les a aidé à devenir des saints* ». Si le martyr peut être considéré, comme c'était le cas à son époque, comme « *la droite route pour aller au ciel* »,

dans le cas précis de Jacques Chastan il n'est que l'aboutissement d'un itinéraire exigeant au cours duquel il a su, au prix d'un incessant effort sur lui-même, transcender ses qualités comme ses faiblesses et transformer un idéal au départ inaccessible en destin accompli.

### ***Désir***

Jacques Chastan a un projet de vie. Il est, dès l'âge de 17 ans, habité par un désir profond, celui de rejoindre les chrétiens de Corée. Au départ ce désir s'apparente à un rêve, à une folie, et c'est ainsi que le perçoit son entourage : sa famille, ses amis et même son évêque. Mais derrière la part inévitable et bien humaine d'enthousiasme juvénile et d'illusion, il y a chez Jacques Chastan le sentiment intime d'une nécessité spirituelle qui s'impose à lui, et à laquelle il ne peut pas se dérober parce qu'elle vient de plus haut que lui. Toutes ses années de séminaire sont marquées par ce qu'il perçoit non seulement comme un appel (le propre de toute vocation) mais plus encore, et de façon assez mystérieuse, comme le pressentiment d'un destin à accomplir coûte que coûte. C'est cette certitude intérieure, modelée, éprouvée par des années d'oppositions extérieures et de contrariétés, qui lui donnera la persévérance et le courage nécessaires pour franchir tous les obstacles qui le séparent de son but. Ces obstacles, et Dieu sait comme ils furent nombreux et variés, apparaissent comme autant d'épreuves nécessaires pour purifier son désir de toute projection personnelle. Quand il entre enfin en Corée, Jacques Chastan n'est plus le jeune exalté qui rêve d'une mission impossible, mais le serviteur dépouillé de tout qui peut reprendre à son compte la parole du prophète : *Me voici Seigneur, je viens faire ta volonté.*

### ***Générosité, écoute et respect de l'autre***

J. Chastan n'est pas parti en mission par goût de l'aventure, ou pour imposer ses idées, mais bien pour répondre à la demande des chrétiens coréens. Son désir n'est donc pas motivé par la satisfaction d'une envie personnelle mais par un mouvement de solidarité et de sympathie (souffrir avec) envers ceux qu'il perçoit, en tant que prêtre, comme les plus déshérités. Pourtant cette générosité radicale (en entrant en Corée, il sait qu'il en mourra) ne s'accompagne d'aucun sentiment de supériorité ou de condescendance, car chez lui amour de Dieu et amour de prochain coulent de la même source. Ils sont de la même qualité. Voici ce que disaient de lui les chrétiens coréens : *Il répandait au loin la bonne odeur du Christ (...) On ne pouvait approcher de lui sans se sentir tout échauffé de l'amour de Dieu. Les chrétiens trouvaient en lui l'amour d'un père et la tendresse d'une mère. (Actes des Martyrs de Corée)*

C'est bien cette sollicitude à la fois tendre et protectrice, maternelle et paternelle, qui transparaît dans la lettre qu'il écrit à ses fidèles au moment de se livrer : *En présence des événements, je désirais de tout mon cœur souffrir en votre place les maux de la persécution. ; hélas !, c'était impossible. Me cachant donc à grand*

*peine, je voulais d'une part attendre l'ordre de la Providence, le commandement de mon évêque, et de l'autre prendre en pitié l'état d'abandon où vous réduirait le mort de vos pasteurs.*

Jusqu'à son dernier acte pastoral, celui de se livrer, Jacques Chastan fera passer l'intérêt de ses fidèles avant ses envies ou ses préférences personnelles.

### ***Persévérance***

Il en a fallu beaucoup à Jacques Chastan, puisqu'il a mis dix ans pour accomplir son projet. L'épreuve a été particulièrement difficile à Pinang où il a dû remplir une fonction, celle de professeur, pour laquelle il n'était pas fait. Il s'y est soumis, mais il ne s'est pas résigné. Il a conservé intact son ressort intérieur : la foi, l'espérance et le courage qui lui ont permis de rebondir. Il aurait pu se décourager et sombrer dans la dépression. L'histoire des missions ne manque pas d'exemples de jeunes missionnaires enthousiastes et bien intentionnés au départ qui craquent devant la déception, le choc d'une réalité qui ne correspond pas à ce qu'ils attendaient. Il faut un solide équilibre humain et une grande fermeté spirituelle pour résister à la désillusion, surtout quand on a tout quitté sans espoir de retour. Au collège de Pinang, J. Chastan a dû constater ses limites. Il a accepté humblement, sans se braquer, les remontrances de ses supérieurs et le chahut de ses élèves, alors qu'il ressentait durement l'isolement affectif puisqu'il n'avait pas reçu la moindre nouvelle de sa famille depuis son départ, plus de deux ans. Voici ce que pensait de lui le supérieur du collège :

*Monsieur Chastan, qui les juge (les élèves) meilleurs qu'ils ne sont, tout occupé à étudier la langue, ne les surveille point. Il n'a pas l'art de gouverner les jeunes gens. On se plaint aussi qu'il prononce fort mal le latin et qu'il est mal entendu par les écoliers, ce qui ne m'étonne pas car il a l'accent du midi très prononcé »*

Malgré les difficultés quotidiennes de son travail de professeur, malgré la fatigue et les divers malaises dus à l'acclimatation, il a tenu, passant tout son temps disponible et une partie de ses nuits à combler ses lacunes en apprenant le Chinois. S'il a réussi, c'est moins grâce à ses compétences que grâce à sa persévérance et son humilité.

### ***Humilité***

Cette humilité est une humilité authentique, sincère, dénuée d'affectation ou de fausse modestie ; une humilité au sens étymologique du terme : le sens de la terre (*humus*), c'est-à-dire le sens des réalités et des limites de la condition terrestre.

J. Chastan ne se prend pas pour plus qu'il n'est, mais pas pour moins non plus. Il sait parfaitement que parmi des confrères plus intellectuels et plus expérimentés que lui, il passe un peu pour un paysan, pour un naïf. Il ne s'en offusque pas, mais il ne se laisse pas non plus rabaisser. Humilité n'est pas synonyme

d'humiliation. Jacques Chastan connaît ses faiblesses, mais il connaît aussi ses atouts. Il a confiance en lui parce qu'il a confiance en Dieu. Il sait que Dieu a confiance en lui et attend de lui des choses difficiles qu'il l'aidera à accomplir. Aussi son humilité est-elle indissociable d'un sens aigu de l'humour, d'une finesse spirituelle (au double sens de spiritualité et d'ironie) dont il ne se départira jamais. En 1830, il écrivait ainsi au procureur de Macao :

*La dure Corée a pour moi bien des charmes, mais lorsque je réfléchis sérieusement que je ne suis qu'un ignorant, un stupide, un lourdaud de provençal, je suis bien forcé de convenir que c'est être bien téméraire que d'entreprendre dans de telles dispositions une œuvre qui demande des hommes accomplis en vertu et en science, en un mot un apôtre (...) (Pourtant), si l'on veut mettre sur mes épaules le fardeau, on trouvera toujours en moi un bon âne de Provence qui ne refusera pas la charge pourvu que l'avoine ne manque pas.*

Ce sens de l'humour se manifestera jusqu'au bout, jusque dans la lettre d'adieu qu'il écrit le 6 septembre 1839 aux directeurs des Missions Étrangères pour leur demander de ne pas abandonner la chrétienté de Corée après son exécution et celle de ses confrères :

*Pour encourager nos chers confrères qui seront destinés à venir nous remplacer j'ai l'honneur de leur annoncer que le ministre Yi, actuellement grand persécuteur, a fait faire trois grands sabres pour couper des têtes.*

Comment a-t-il pu parvenir à une telle sérénité dans des circonstances humaines aussi catastrophiques ? Nous touchons ici au dernier trait remarquable de sa personnalité spirituelle, sa capacité d'abandon.

### **Abandon**

L'abandon n'est pas la même chose que l'obéissance, même si l'obéissance en fait partie. C'est un état de disponibilité intérieure qui lui permet d'accepter les contrariétés et de résister aux moments les plus difficiles. Une soumission non seulement à l'autorité de ses supérieurs, mais à ce qu'il interprète, dans les événements qui adviennent sur sa route, comme la volonté de Dieu. En 1834, alors qu'il est complètement perdu et isolé en Chine, ne sachant de quel côté se tourner, il explique dans une lettre écrite à son cousin, M. Allemand, professeur au collège de Digne, la méthode qui lui permet de sombrer dans le découragement : *Quand je sens naître en moi quelque sentiment de tristesse à la vue des obstacles que le démon suscite (...) pour me faire perdre courage, je le rejette aussi promptement que je puis ; j'ai éprouvé bien des fois qu'au moment où tout paraît perdu, un acte de soumission au bon plaisir de Dieu n'est pas plutôt formé que tout change tant Dieu semble vouloir faire notre volonté.*

Jacques Chastan laisse la Providence guider sa vie, mener la danse de son existence. Cet abandon intérieur n'est cependant pas synonyme de passivité, d'inertie. Au contraire, il lui permet une grande souplesse extérieure. D'un côté

Jacques Chastan ne désobéit jamais, ne cherche pas à s'imposer, ni à imposer ses idées. Aussi est-ce un homme de paix qui ne se braque pas devant les oppositions, qui ne cherche pas à avoir raison à tout prix ou à dominer les autres. Mais, dans son for intérieur, il se maintient dans un état de disponibilité et de vigilance qui lui permet de profiter des moindres occasions d'avancer vers ce qu'il pressent être l'accomplissement de son destin. Dès qu'il perçoit une brèche, par exemple dans le désaccord hiérarchique entre Mgr Bruguières et les directeurs des Missions Étrangères, il s'engage sans tergiverser dans la voie qui a sa préférence. Bref, il sait travailler en équipe, à sa place parmi les hommes et à sa place sous le regard de Dieu qui finira par le conduire là où il désirait aller.

Cet abandon atteint son plus haut point lors de son entrée en Corée. En effet, contrairement à ses prévisions, au lieu de se réjouir d'avoir enfin atteint son but, Jacques est terrassé par l'angoisse. Quelques mois plus tard, il avouait dans une lettre aux directeurs des Missions étrangères :

*Le récit des tourments qu'on faisait endurer à cinq confesseurs de la foi (...) l'appréhension continuelle où j'étais qu'on vînt se saisir de nous et nous en faire subir de pareils ou de plus cruels encore me fit impression pendant quelques jours. Je compris alors que le martyre considéré dans l'oraison à quelques mille lieues de l'endroit où l'on peut le subir, et dans l'endroit même où l'on est exposé à un danger prochain de le subir, produit un effet bien différent. (Cette lettre sera par la suite donnée en exemple par les professeurs des Missions Étrangères à tous les aspirants missionnaires un peu trop exaltés par la tentation du martyre).*

Seul l'abandon intérieur permettra à Jacques Chastan de surmonter cette peur bien légitime sur le plan humain. En évoquant cette crise dans la lettre d'adieux à sa famille, il écrira :

*Depuis Dieu m'a fait la grâce de ne plus craindre.*

À partir de ce moment-là, Jacques Chastan a atteint ce que les grands spirituels, comme François d'Assise, appellent **la joie parfaite**, la joie inaltérable de ceux qui ont atteint un état d'intime union avec Dieu, une joie qui transcende toutes les circonstances. Cette joie transparaît dans toutes ses lettres écrites de Corée.

*Qu'il est bon d'être ici. Vous ne sauriez croire comme il est doux de mener une vie dure et laborieuse au milieu de grands dangers auxquels on s'est exposé librement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes (à son cousin M. Allemand, octobre 1838)*

*Je m'estime heureux de me trouver dans ce pays-ci et je vous avoue franchement que je ne changerai pas pour la meilleure cure du diocèse de Digne.(à ses parents, octobre 1838)*

*Je jouis d'une bonne santé, très content de me trouver ici au milieu des dangers (aux directeurs des MEP, octobre 1838)*

Elle culmine dans la lettre d'adieu à ses confrères, alors que la chrétienté coréenne semble ruinée et qu'il s'avance vers une mort épouvantable :

*Si quelque chose pouvait diminuer la joie que nous éprouvons en ce moment du départ, ce serait de quitter ces chers néophytes que nous avons eu le bonheur d'administrer pendant trois ans et qui nous aiment comme les Galates aimaient Saint Paul. Mais nous allons à une trop grande fête pour qu'il soit permis de laisser entrer un sentiment de tristesse dans son cœur. Nous avons l'honneur de recommander ces chers néophytes à votre ardente charité. (à ses confrères, 6 septembre 1839).*

C'est à cette joie, inexplicable sur le plan humain, que l'on reconnaît la **sainteté**, la sainteté qui n'est sans doute pas autre chose que le fait, pour un individu à priori comme les autres, d'avoir su percevoir et réaliser le dessein que Dieu avait sur lui, d'avoir su répondre à sa vocation et accomplir ainsi sa mission, autrement dit sa raison d'être sur cette terre.

Françoise FAUCONNET-BUZELIN  
*Chargée de recherches aux Missions étrangères de Paris*



*Photo prise le jour de l'inauguration  
de l'Espace St Jacques Chastan à Digne-les-Bains*

## Monseigneur Charles-François de Miollis



Dans la longue lignée des évêques qui se sont succédés dans les diocèses de Digne, Riez, Sisteron, Senez et Glandèves-Entrevaux (aujourd'hui rassemblés en un seul diocèse), Vincent, Domnin, Maxime de Riez, Fauste de Riez, mais aussi Guillaume de SABRAN, Elzéar de VILLENEUVE, Raphaël de BOLOGNE occupent une place importante. Au XIX<sup>e</sup> siècle, trois grandes figures ont marqué, à des titres divers, le nouveau diocèse qui avait pris les dimensions que lui avait assigné la Révolution : Mgr Charles-François de MIOLLIS, Mgr Marie-

Dominique SIBOUR et Mgr Marie-Julien MEIRIEU. Après le court épiscopat de Mgr Irénée-Yves DESSOLES (1802-1805), Mgr de MIOLLIS a été, pendant 33 ans (1805-1838) le restaurateur du diocèse après la tourmente révolutionnaire ; Mgr Marie-Dominique SIBOUR, homme d'une grande charité<sup>i</sup>, pasteur zélé pour son Eglise, continua, durant 9 ans (1839- 1848) l'œuvre de son prédécesseur (en particulier par les Institutions synodales) ; Mgr MEIRIEU fut un réformateur qui développa pendant 32 ans (1848-1880) l'entreprise de ses prédécesseurs, en particulier par l'œuvre des vocations, les séminaires, l'enseignement, le catéchisme, la liturgie...

Aujourd'hui c'est la première de ces trois figures dont nous voudrions présenter quelques traits, lui qui fut un « homme vraiment évangélique, dont la foi, la simplicité, la bienfaisance, la vie austère et pénitente ont fait revivre ... les évêques de l'Eglise primitive »<sup>ii</sup> Et pour le connaître vraiment, il ne faut pas nous arrêter à l'image qu'en donne Victor HUGO en la figure de Mgr MYRIEL. François Melchior Charles Bienvenu de MIOLLIS est né à Aix-en-Provence, le 19 juin 1753. C'est au séminaire d'Aix qu'il fit ses études. Il fut ordonné prêtre à Carpentras, le 20 septembre 1777, puis nommé vicaire à Brignoles. « Tout le temps de sa jeunesse et de son sacerdoce a été marqué au coin de la plus fervente piété et d'une régularité exemplaire. »<sup>iii</sup>. Ensuite c'est à Aix, qu'il se dévoua avec ardeur à l'œuvre des catéchismes de la campagne (pour l'éducation des pauvres). « Les succès du saint prêtre, dans ses modestes travaux et son amour pour les fonctions obscures étaient si connus, que, dans les quatre paroisses de la ville,

c'était sur lui principalement qu'on se reposait du soin de la retraite par laquelle on disposait les enfants pauvres à la première communion ».<sup>iv</sup>

Le 11 juillet 1789, Mgr de BONNEVAL, évêque de SENEZ, lui demande de devenir son vicaire général. L'abbé de MIOLLIS lui oppose un refus et préfère ses humbles fonctions.

Il émigre à Rome pendant la Révolution aux principes de laquelle il ne pouvait adhérer ; il voulait rester fidèle au serment qui le liait à la papauté et fuir le schisme qui déchira en 1791 l'Église de France. Cette fidélité au siège de Pierre se manifestera tout aussi clairement quand Napoléon convoqua en 1811 un concile national. Voyez cette savoureuse anecdote : « La simplicité évangélique de Mgr. de MIOLLIS faisait espérer (à Napoléon) qu'il lui serait facile de lui faire illusion sur ses dangereux projets ; il l'entretint longuement et s'efforça de colorer de motifs spécieux sa révolte contre le chef de l'église. - Sire, dit le prélat qui l'avait écouté fort attentivement, je suis dans l'habitude de ne prendre aucune décision importante sans avoir consulté le Saint-Esprit ; je vous demande un peu de temps. - Eh bien faites, dit Napoléon, et vous me direz demain ce que vous aurez résolu. Le lendemain, l'empereur aborda de nouveau Mgr de MIOLLIS. - Eh bien, M. l'évêque, que vous a dit le Saint-Esprit ?- Sire, pas un mot de ce que Votre Majesté a bien voulu me dire hier. »<sup>v</sup> Toute sa vie il aura été le fidèle défenseur de l'Église et de la Papauté.

En 1805, il fut nommé évêque de Digne, où il demeura jusqu'en 1838. Il fut chargé de 1801 à 1822 des diocèses de Gap et d'Embrun.<sup>vi</sup>

Restaurateur, Mgr de MIOLLIS le fut pleinement à des titres multiples : dans sa grande sollicitude pour les paroisses et les prêtres, dans l'attention aux affaires délicates à traiter, dans les relations avec les autorités temporelles<sup>vii</sup>. En 1810, par exemple, il racheta l'église de Notre Dame du LAUS, pillée et vendue en 1791.<sup>viii</sup>

Sa correspondance est comme un journal de sa vie d'évêque. On l'y suit dans toutes ses courses pastorales à travers les hautes et basses Alpes, dans les actes d'administration, dans les œuvres nouvelles auxquelles il travaille. Constamment fidèle à tous ses devoirs d'évêque, cet homme de charité, l'homme des pauvres, était le père et l'ami de tous ; riches ou pauvres, tous ses diocésains lui étaient chers. En tout, il manifestait l'humilité « Mgr de MIOLLIS, mon grand-oncle, faisait sa tournée juché sur un âne » nous dit Balthazar du VEYRIER<sup>ix</sup>. Sa douceur puisée dans l'Évangile a souvent été signalée dans des circonstances où la patience la plus exercée était mise à très rude épreuve... « Ame héroïque... toute pétrie d'un humble oubli de soi-même, d'une candeur évangélique et d'un incomparable talent dans lequel il vit, se meut, pense, aime, parle, comme dans son élément propre<sup>x</sup> »

Le domaine où Mgr de MIOLLIS donna toute sa mesure, c'est sans aucun doute celui de l'évangélisation : « Missionnaire, il l'était dans l'âme, il en avait tous les caractères : l'ardeur, l'élan, la simplicité, l'art de se faire entendre de chacun en s'adressant à tous, une patience infatigable et la persévérance qui surmonte les difficultés »<sup>xi</sup>. Ses tournées pastorales sont restées dans les mémoires et on ne peut compter les villes et villages qui l'ont accueilli pour une mission, une confirmation, une bénédiction d'église, une visite pastorale. Il pouvait y rester plusieurs jours, voire semaines, comme à Oraison en 1817 ou Manosque l'année suivante. Il avait la passion d'enseigner l'Évangile et les moyens qu'il employait s'adaptaient et convenaient à tous. Il est vrai que sa grande bonté touchait tous les cœurs.

A 85 ans, en 1838, après une longue vie de labeur, contraint par des difficultés d'administration qui s'ajoutent à des fatigues physiques, il demande au pape Grégoire XVI de pouvoir se retirer<sup>xii</sup>. Il revient à Aix. Madame de RIBBE, née de MIOLLIS, ayant acquis une maison en 1830, eut le bonheur d'y recueillir son vénérable frère l'évêque de Digne. Il meurt le 27 juin 1843. Ses obsèques seront célébrées à Digne à la co-cathédrale Saint Jérôme où il repose désormais au pied du maître-autel.

Ces quelques lignes sont bien incomplètes et ne font qu'effleurer le sujet. Elles sont l'occasion de raviver notre mémoire. Elle nous invite à y puiser largement pour travailler à l'évangélisation à la suite de ce saint évêque et permettre à tous de rencontrer Jésus, l'unique Sauveur, le chemin, la vérité et la vie.

Père Charles HONORÉ  
*Curé de la paroisse-cathédrale de Digne*

---

i - (voir sa devise 1 Co 13, 13)

ii - Oraison funèbre de Mgr SIBOUR par l'abbé Charles de PLACE, Paris 12 février 1857

iii - Lettre de M. Francis de MIOLLIS (neveu de l'évêque) au journal L'Union. Morlaix, 21 avril 1862

iv - Biographie des hommes remarquables des Basses Alpes p.248 - Digne, 1850 Repos, éditeur-libraire

v - Extrait de « Les Rues d'Aix » de F. Roux-Alphéran Aix – 1946- Tome II, pages 403 à 408

vi - (Supprimés par le concordat de 1801)

vii - Discours sur la vie et les vertus de Mgr de MIOLLIS, Chanoine BONDIL, Digne 1843, GUICHARD imprimeur

viii - Il confie en 1818 le sanctuaire aux pères oblats, appelés alors Missionnaires de Provence, fondés en 1815 par Mgr de Mazenod.

ix - Henry de Lander (Extrait de mes Souvenirs d'enfance)

x - Mgr de MIOLLIS, évêque de Digne par Mgr RICARD avec notices... par Charles de RIBBE

xi - Un évêque des Alpes. Mgr de MIOLLIS et sa famille. Comtesse d'ESTIENNE d'ORVES, Paris 1907 Editions LETHIELLEUX p.114

xii - Idem p.148

# Mgr Charles-François Melchior de Miollis (1806-1838)

## L'évêque qui encouragea Jacques Chastan pour la Mission

*Extrait d'un écrit du Père Gaston Savornin en 2006,  
à l'occasion de l'anniversaire de l'arrivée à Digne de Mgr de Miollis.*



L'anniversaire de l'arrivée à Digne, le 30 mai 1806, de l'évêque connu de beaucoup sous le nom que Victor Hugo lui a donné dans "Les misérables", Mgr Myriel, nous procure l'occasion de découvrir une personnalité hors du commun, en sachant que Mgr de Miollis a tout fait pour éviter ce genre d'appréciation.

En attendant de proposer une biographie un peu développée, nous pouvons énumérer ici les divers aspects d'une personnalité riche et complexe en même temps que les étapes d'une existence qui aura traversé en 90 ans une période particulièrement chargée d'aspects positifs et négatifs...., en donnant une place privilégiée aux années 1806-1838.

□ En 1805, François, Melchior DE MIOLLIS est curé de Brignoles. Lorsque l'Empereur annonce à son frère, le général DE MIOLLIS : "Nous en ferons un évêque, un archevêque" le général pensant aux goûts simples de son frère répond : "Si votre Majesté veut en faire un évêque, je n'y contredirai point, mais, tout au plus, un évêque de montagne". Il sera "tout au plus" (!) évêque de Digne (et de Gap jusqu'en 1823) et, à une certaine période, du Haut-Var. Mr Emery, vénéré entre tous, le pressa d'accepter.

□ Après le sacre célébré le 13 avril 1806 à Paris, c'est le 30 mai que, passant par Mézel, puis Gaubert et accompagné par une "cavalcade de jeunes gens de Digne", il trouve à l'entrée de Digne, "un corps de musique, un détachement de la garnison" n'ayant qu'à paraître pour conquérir le cœur de ses diocésains.."

□ Le contexte que découvre le nouvel évêque présente des aspects contrastés. D'une part, il y trouve un conseil "supérieurement composé d'hommes respectables et capables", un Chapitre "très bien composé et édifiant", un préfet de Digne "homme excellent que la providence a donné aux Basses-Alpes" (en attendant de faire connaissance avec celui de Gap, le baron de Ladoucette).

□ A travers ses lettres à sa sœur Mme De RIBBE, il rédige un journal commencé le 4 septembre 1806 à Briançon lors de son premier séjour dans les Hautes-Alpes. On l’imagine “partant à cheval pour le canton de La Grave” ou encore faisant “l’ascension du Lautaret à 2057 mètres d’altitude où se trouve l’hospice de Sainte-Madeleine”.

□ Dès 1808, des projets d’ordre matériel, doivent retenir l’attention du nouvel évêque. Les possibilités qui lui sont offertes s’inscrivent très concrètement dans l’histoire de notre département. L’historien note : “ par décret impérial du 29 octobre 1807, le préfet des Basses-Alpes avait été autorisé à concéder gratuitement à Mr l’évêque de Digne le ci-devant couvent des Cordeliers... pour y établir son séminaire diocésain”. Il est facile de situer ce bâtiment si on sait qu’il abrite aujourd’hui les élèves du Collège Maria Borrely. Les élèves du séminaire, avant de s’y établir en 1809, se trouvaient jusqu’alors à Embrun.

Mgr de Miollis dresse les plans de la restauration de ce vaste corps de bâtiment : “J’ai à m’occuper non seulement de la bâtisse mais aussi de l’ameublement de la maison. Il me coûtera beaucoup... Il y aura 30 cellules au second étage...”.

Lors des développements prévus, nous verrons dans quel contexte, à partir de 1816-18, le nombre de séminaristes va augmenter pour atteindre le chiffre de la centaine.

## **L’évêque dont le diocèse de Digne va faire connaissance**

### ***Racines familiales et liens antérieurs avec le territoire du diocèse***

Le nom “de Miollis” situe bien les racines familiales de l’évêque de Digne –et de son frère le général- à Aix où on trouve aujourd’hui une “Place Miollis” et une “Caserne Miollis” mais si on remonte dans la généalogie du nouvel évêque de Digne, c’est, précisément dans ce diocèse qu’on trouve mention dans un acte daté du 4 mai 1675 un Pierre Miollis domicilié à Puymichel et dont le fils César va se marier à Aix et y exercer la fonction de procureur au Parlement. Son petit-fils, conseiller à la Cour des Comptes, sera anobli en 1769. De son mariage avec Thérèse de Fonscolombe naîtront 16 enfants dont 7 décédés en bas-âge. Charles-François, Melchior, bienvenu y naquit le 19 juin 1753. Quelques années plus tard, ce sera la naissance de Sextius de Miollis qui, entré à dix-sept ans dans la carrière militaire, sera compagnon de La Fayette dans la guerre d’Indépendance des Etats-Unis, héros de plusieurs batailles, gouverneur de Rome et sans doute, au moins indirectement, mêlé à la nomination de son frère Charles-François comme évêque de Digne.

***(Brièvement) Les étapes de la vie de Charles-François de Miollis jusqu'à sa nomination comme évêque de Digne... et de Gap, le 28 mars 1805.***

Après des études au petit séminaire Saint-Eutrope puis au grand séminaire d'Aix et des études supérieures conclues par un Doctorat en Théologie. Lorsque Charles de Miollis est appelé à l'épiscopat, il est curé de Brignoles. Mais entre-temps -fin 1791- il aura refusé de prêter le serment requis par la Constitution Civile du Clergé, et contraint à l'exil, il se réfugiera d'abord dans le Comté de Nice (où, face aux anarchistes venus de France, l'ordre sera maintenu grâce au Lieutenant-Colonel Sextius de Miollis) puis à Rome où il résidera de 1793 à 1804, pendant qu'à Digne seront vécus –difficilement- l'opposition entre prêtres “jureurs” et “non-jureurs”, ainsi que les effets de la terreur. En 1806, Mgr de Miollis arrivé à Digne, devra compter avec les souvenirs douloureux de cette époque et reconstituer l'unité chez le clergé et les fidèles.

***Le territoire et son organisation : un diocèse et deux départements.***

A la suite du Concordat conclu le 15 juillet 1801 entre Rome et le Premier Consul (mais “aménagé” par celui-ci moyennant des Articles Organiques) le nombre des diocèses français institués par la Constituante en 1790 pour correspondre aux départements, sera réduit à 50 et c'est de Briançon à Corbières, que plus loin, nous suivrons par la pensée la “cariote” de l'évêque tirée par un seul cheval (l'entretien d'une deuxième monture aurait contraint l'évêque à réduire les finances qu'il consacrait aux pauvres).

Le fait de desservir deux départements en un seul diocèse obligeait l'évêque à ménager les meilleures relations possibles avec les deux préfets : Lameth et le Baron Ladoucette.

***Le diocèse de Digne, Riez et Sisteron et le bilan de la période révolutionnaire.***

Chacun de nos lecteurs peut avoir présent à l'esprit la différence de situation, pour l'Eglise catholique, entre le début de cette période et sa fin.

En 1789, beaucoup de curés auront participé à la rédaction des Cahiers de doléances et c'est le député de Digne, un ecclésiastique –Jean-Gaspard Gassend, curé de Barras- qui, le 12 juin, joue un rôle déterminant dans le ralliement des députés du clergé à ceux du tiers-état.

Mais dès la fin de 1792, commence l'histoire de ceux auxquels l'ouvrage “La révolution dans les Basses-Alpes” consacre un chapitre intitulé “les martyrs”. On y trouve les noms des quatre prêtres exécutés à Manosque le 6 Août 1792, ceux des trois Pazery de Thorame et, plus tard encore, l'abbé Fabre arrêté à Oraison et exécuté en 1798.

Dans un registre moins douloureux et cependant important, il faut mentionner ce dont Mgr de Miollis trouvera un vif souvenir en arrivant à Digne, à savoir l'antagonisme entre la frange du clergé (nombreuse au début et plus réduite

ensuite) qui a jugé bon, en son âme et conscience, d'accepter les objectifs et les dispositions de la constitution civile du clergé, et ceux qui n'auront pas fait ce choix, tandis que les fidèles eux-mêmes seront divisés et désorientés. Le signe le plus officiel sera l'élection des évêques "constitutionnels" de Digne :

Le 22 mars 1791 lors de "l'Assemblée Electorale du département des Basses-Alpes", est élu, évêque du département, Jean-Baptiste Romée de Villeneuve, jusque-là curé de Valensole.

A la mort de Mgr de Villeneuve, c'est le curé de Digne, André Champsaud, né à Digne le 9 Août 1758, qui fut élu évêque "le dix-neuf floréal en 7 de la république" et fut sacré par l'archevêque d'Aix assisté des évêques de Fréjus et Avignon.

En 1801, il démissionna pour répondre positivement à la demande conjointe de Napoléon et du Pape qui avaient souhaité la démission de tous les évêques qu'ils soient ou non "constitutionnels".

Les résistances furent nombreuses !

### **La première lettre pastorale de Mgr de Miollis :**

Les archives diocésaines conservent donc le document qui, sous le titre de "Instruction pastorale de Monsieur l'Evêque de Digne" est adressée "au clergé et aux fidèles de ce diocèse" dès le 1<sup>er</sup> juin 1806, c'est-à-dire le surlendemain d'un accueil chaleureux.

Après avoir exprimé des vœux et projets (dont nous verrons par la suite la mise en œuvre) le nouvel évêque prend position sur un sujet délicat : l'attitude à tenir vis-à-vis du pouvoir politique (en l'occurrence l'Empereur) et du concordat.

Dans une Eglise de France, très affaiblie des suites de la Révolution et très divisée, il fait le choix qui lui paraît le plus opportun.

### **Le contexte difficile du choix de Mgr de Miollis**

**Une Eglise affaiblie :** Mgr de Miollis vérifie cette situation dès son arrivée lorsque, par exemple, il constate, à propos du clergé que, d'une part, il s'y trouve une majorité d'octogénaires et que, élargissant le constat, il se trouve que, sur les 427 prêtres dénombrés en 1790 sur un diocèse dont le territoire coïncide dorénavant avec le département des Basses-Alpes, la moitié manque à l'appel. Or, ce constat est d'autant plus significatif qu'il concerne toute la France. A la veille de la Révolution, la France comptait 60 000 curés et vicaires, auxquels s'ajoutaient 30 000 chanoines ou bénéficiaires sans charge d'âmes, et 82 000 réguliers dont près de 70% de femmes. Or, en 1806, ces effectifs se réduisent à 30 000 pour l'ensemble de la France.

**Une Eglise divisée** : Sous ce titre, on ne peut, ici, que compléter ce qui a été dit auparavant et concentrer l'attention sur l'enchaînement, en quatre dates, des faits qui, en moins d'un an, vont créer dans le futur diocèse de Mgr de Miollis (et ailleurs) un fossé profond entre les prêtres, un malaise parmi les fidèles et des rancœurs qui seront encore perceptibles quelques trente ans plus tard.

La première date à retenir est, évidemment, celle du **12 juillet 1790** : Avec la Constitution Civile du Clergé, les prêtres, dépouillés de leurs bénéfices, deviennent des fonctionnaires publics, payés dorénavant par la collectivité nationale. La question du serment imposé aux prêtres comme aux autres "fonctionnaires" ne se posera que plus tard. En attendant, il n'y avait pas de rupture entre une fraction notable du clergé et des patriotes qui protestaient toujours de leur attachement au catholicisme.

Cependant, pour établir une nette distinction entre ceux qui acceptaient le nouvel ordre de choses et ceux qui s'y refusaient, l'idée d'un **serment** fit son chemin et la loi qui l'imposait fut votée le **27 novembre 1790**. C'est alors que le clergé va se casser en deux et un historien note : "Le décret du 27 novembre est certainement une des décisions les plus graves qu'ait prises la Constituante et de l'avis de Talleyrand, partagé par beaucoup d'historiens, une des fautes les plus lourdes qu'elle ait jamais commises. Alors que, dans un premier temps, 91% des 427 prêtres du diocèse de Digne, avaient prêté le serment, la succession des événements va creuser le fossé entre les "Constitutionnels" et les "réfractaires". La double loyauté envers la Nation et envers l'Eglise devenait ainsi un dilemme insoluble auquel le décret du Pape, le **13 avril 1791** -après un long silence- ne pouvait plus rien changer.

**L'Eglise constitutionnelle** : C'est au cours du premier semestre de 1791 qu'elle s'organise. Ce qu'il est intéressant aujourd'hui d'en retenir, c'est ce qui, dans les intuitions et réalisations aura une suite...au 20ème siècle et, donc, au-delà d'un siècle de pratique concordataire.

**Collégialité et synodalité** : Un historien note : "Pour mieux assurer le renouveau spirituel d'une nation déchirée et ruinée, l'Eglise "grégorienne" (en référence à son inspirateur, l'abbé Grégoire) compte essentiellement sur les conciles nationaux, expression d'une collégialité depuis longtemps oubliée dans l'Eglise" (Pierre Pierrard "L'Eglise et la Révolution" p.102). C'est ainsi que, du 15 août au 12 novembre 1797, un concile réunira 107 participants : 31 évêques, 70 prêtres délégués par le presbyterium diocésain et 6 théologiens. Le "journal du concile national de France" assure la publicité des débats. Des correspondants italiens, allemands et anglais font partie de l'assemblée.

**Liturgie** : Dès le 30 juillet 1793, l'abbé Grégoire avait lancé l'idée d'une réforme : "Vingt millions de catholiques décident de ne plus parler à Dieu sans savoir ce qu'ils disent et célébreront l'office en langue vulgaire".

**Formation** : Projet de réorganisation des études cléricales centrée sur les Pères de l'Eglise et l'histoire des premiers conciles œcuméniques.

...et 76 **synodes diocésains** en 36 diocèses : contre l'usage de l'Ancien régime, ces synodes sont de véritables assemblées consultatives et délibératives.

**L'Eglise "Concordataire"** : l'Eglise "Constitutionnelle" voit son avenir s'obscurcir lorsque, au début de 1801, selon des informations diverses, il devient probable que le pape Pie VII est en pourparler avec le Premier Consul.

Les évêques acceptent difficilement que le Pape traite avec Bonaparte par-dessus la tête de l'épiscopat légitime et, surtout, qu'il demande, pour satisfaire son interlocuteur désireux d'un "renouveau", la démission de tous les évêques.

.Les évêques se trouvent placés sous la dépendance directe du gouvernement

.L'exercice du culte est restreint à l'intérieur des églises.

.Il n'y a plus que 60 évêchés et trois mille paroisses

.Aucun concile national ou métropolitain, aucun synode diocésain, aucune assemblée délibérante n'aura lieu sans la permission expresse du gouvernement.

C'est donc dans ce contexte, que Mgr de Miollis va exercer son ministère... qui n'en sera pas moins fructueux.

### **Mgr de Miollis et les séminaires petits et grands :**

Les Archives Diocésaines conservent un document daté du premier juillet 1806 "Mandement de Monsieur l'Evêque de Digne, sur l'établissement d'un séminaire dont l'ouverture aura lieu à la Toussaint".

Dès le début du document le nouvel évêque des diocèses de Digne et de Gap, prend à témoins "le clergé et tous les fidèles" du constat... qui prolonge ce que nous avons décrit dans les chapitres précédents : "La mort diminue, à vue d'œil, le nombre des prêtres indispensablement nécessaires et le vide qu'ils laissent est loin de se remplir par les rares ordinations qui se font maintenant", et l'évêque formule le projet de "l'établissement où se formeront de jeunes Samuels, l'espérance de l'Eglise Gallicane, jadis si féconde en ressources".

A l'espoir il ajoute l'appel à la générosité : "Le succès de cette entreprise, je le fonde principalement sur la contribution volontaire de chacun de mes respectables coopérateurs".

Le même appel à la générosité des prêtres et des laïcs se renouvellera en 1809 en vue de l'ouverture du petit séminaire d'Embrun.

## Un seul évêque pour deux diocèses : petit séminaire d'Embrun – petit séminaire de Forcalquier

**Embrun**, création du petit séminaire. La date de cette création se déduit d'une lettre circulaire (Archives Diocésaines) où nous lisons : “Le 13 juillet 1806, j'écrivis à mes respectables coopérateurs sur l'objet le plus intéressant pour la religion, sur les moyens d'en perpétuer les Ministres dans ce grand diocèse. Les dons qui répondirent à l'invitation de ma lettre, donnèrent lieu bientôt après, à l'ouverture du Séminaire d'Embrun”.

La façon dont Mgr de Miollis sollicite la générosité des prêtres, ne manque pas d'intérêt : “j'avais compté sur 24 Fr de la part de chacun de M.M les Curés et sur 6 Fr de la part de chacun de M.M. les Recteurs. Si ce tribut volontaire était exactement acquitté, nous serions puissamment aidés dans cette entreprise qui tend toute à la gloire de Dieu... pour atteindre ce but, il suffit de s'interdire quelque jouissance”.

C'est au séminaire d'Embrun que fut envoyé Jacques Chastan en 1820, pour revenir au collège de Digne lorsqu'en 1822 le diocèse de Gap retrouva, avec un évêque, son autonomie.

**Forcalquier**, La création du Collège Séminaire de Forcalquier date de 1815. Auparavant dans l'ancienne cité comtale, il y avait une école secondaire créée en 1804, par décret de l'Empereur mais, en 1815, le conseil municipal décida de traiter avec Mgr de Miollis pour la création d'un **séminaire-collège** qui, confié aux Jésuites, acquit une telle réputation qu'il compta jusqu'à quatre cents élèves. Mgr de Miollis y avait un appartement. C'est en 1853 que Mgr Meirieu transféra le petit séminaire à Digne.

LES BASSES-ALPES PITTORESQUES

DIGNE. – Le Grand Séminaire et les Ecole



**Le grand séminaire de Digne**, en créant à Digne un “séminaire pour les ordres” Mgr de Miollis prenait, par-delà la Révolution, la suite de l'œuvre de l'abbé de Beausset. Celui-ci, vicaire général de l'archevêque d'Aix, avait été nommé vicaire général

administrateur du diocèse de Digne par suite de l'opposition ouverte entre l'évêque Mgr du Queylar et le Chapitre. Dès le début de son ministère à Digne, l'abbé de Beausset (futur Cardinal, Pair de France, Membre de l'Académie Française) décide d'ériger un séminaire : "Dès les premiers moments où nous avons été appelés à l'administration de ce diocèse, nous avons été frappés de l'éducation imparfaite qu'y recevaient les jeunes ecclésiastiques destinés par leur ministère à l'instruction et à l'édification du peuple. Isolés dans des maisons particulières, indépendant d'une règle uniforme, exposés à tous les genres de séduction qui menacent la jeunesse".

Afin de poursuivre l'œuvre de Mgr de Beausset, à savoir de "réunir les jeunes ecclésiastiques dans une même maison", Mgr de Miollis va disposer, par décret impérial du 29 octobre 1807 du "ci-devant couvent des Cordeliers... ainsi que de la chapelle des pénitents blancs y attenant" (c'est-à-dire ce qui est aujourd'hui le collège Maria Borrely).

Dès 1808, l'évêque décrit la situation : "Je suis dans les horreurs de la bâtisse, je répare le local concédé pour mon séminaire. Il y aura trente cellules au second étage. Moi et le maître-maçon nous dirigeons tout. Le menuisier, le serrurier, etc., tous ont affaire avec moi, qui, seul, suis la cheville financière".

L'inauguration comme séminaire eut lieu au mois d'octobre 1809 avec les étudiants en théologie rappelés d'Embrun (où le séminaire fonctionna donc quelque temps comme grand séminaire).

Mais les travaux successifs, avec les agrandissements nécessités par l'afflux des séminaristes, vont durer jusqu'en 1829. On pourra alors estimer que les travaux avaient coûté 28 000 francs au gouvernement et plus de 30 000 francs à l'évêque. Quelques notations historiques vont nous permettre de suivre Mgr de Miollis dans sa relation avec le séminaire. Il y est question des travaux à poursuivre mais peut-être plus encore du fait que Mgr de Miollis avait fait de son appartement du séminaire son domicile principal.... Ce qui complète un peu l'indication de la plaque commémorative apposée en haut de la rue de l'Hubac : "Ici vécut de 1806 à 1825, Mgr de Miollis".

En 1811 : "Depuis le 15 décembre, je suis au milieu de ma famille, en mon séminaire. Vous ne sauriez croire la satisfaction que j'y goûte. J'y dîne avec ma communauté et elle est si nombreuse que je me vois dans l'embarras. Il y a cinquante étudiants en théologie. Le second étage du nouveau bâtiment que j'ai fait construire me donne seize chambres assez agréables. Il me reste à aménager le premier afin d'y avoir seize autres chambres, les élèves devant être plus nombreux en 1814.

Le rez-de-chaussée est également à mettre en état... Hélas de toutes parts, on me demande des pasteurs pour des paroisses vacantes", plus nombreux en 1814.

Du 20 avril 1812 : "Je suis toujours dans mon séminaire, j'y jouis du soleil et de la promenade, ce dont je serais privé si j'étais dans mon logis de Digne".

## **Mgr de Miollis et les congrégations Religieuses.**

Parmi les dates qui nous permettent de suivre plus facilement l'itinéraire de Mgr de Miollis durant les 33 ans de son épiscopat, il y a, entre autres, celles qui concernent ses initiatives relatives aux congrégations religieuses : 6 novembre 1823, à Manosque, fondation de "la pieuse et depuis célèbre congrégation de Notre-Dame de la Présentation".

1832 : "Installation solennelle des Religieuses Trinitaires de Valence, dans l'hospice de Digne".

1836 : projet d'un "noviciat d'institutrices de la Doctrine chrétienne" qui, "de Manosque, émigrera dans la ville épiscopale" pour devenir la "Congrégation de la Sainte Enfance".

1836 : Retour à Digne des Sœurs Ursulines (après une première fondation en 1642) avec l'achat d'un nouveau terrain par Mgr de Miollis...etc.

**Quelques chiffres significatifs :** Si on note que 400 nouvelles congrégations sont fondées entre 1796 et 1880, on peut déjà qualifier l'explosion congréganiste de "phénomène marquant de l'histoire sociale et de la France au XIXème siècle". D'ailleurs, il existe à cette époque une Administration des cultes qui dénombre en 1880, 130 000 congréganistes soit dix fois plus qu'en 1808. Sans doute faut-il prendre en compte le fait qu'une partie de cette croissance est dû au retour des ordres religieux anciens : les Jésuites en 1814, les Bénédictins en 1837, l'ordre dominicains en 1843 (etc) mais le renouveau vient surtout des congrégations féminines. Pour quelles raisons ?

**Le renouveau des congrégations féminines :** Elles sont assez diverses. Après que la Révolution ait interdit la plupart des congrégations, l'Etat concordataire voit d'un mauvais œil les congrégations masculines soupçonnées de vouloir rétablir l'emprise politique de l'Eglise ; par contre, les congrégations féminines répondent à une demande sociale. Trois lois successives leur donnent un statut et au début de la IIIème République on pourra constater que deux tiers des religieuses sont enseignantes, tantôt employées dans des pensionnats ou des écoles privées, tantôt mises au service de l'enseignement public comme institutrices tandis qu'un quart d'entre elles se consacrent aux malades et soignantes à domicile ou infirmières dans les hôpitaux, sont le complément indispensable des médecins.

(C'est tout cela qui sera mis en cause à partir de 1879 et plus spécialement en 1901 et 1904).

## Les initiatives de Mgr de Miollis, dans ce contexte.

□ **Congrégation de Notre-Dame de la Présentation à Manosque.** Mgr Ricard, historien, dont l'ouvrage date de 1893, exprime le regret de ne pouvoir être plus explicite, mais ce qu'il rapporte n'en est pas moins intéressant. L'auteur remarque d'abord que, à la date de l'arrivée de Mgr de Miollis'' il n'y avait alors, dans le diocèse de Digne aucune de ces maisons qui sont les asiles de la prière et de la vertu. Les anciens monastères étaient tombés sous le marteau de la révolution et il ne restait plus que leurs ruines. Le renouveau commence avec l'initiative d'un prêtre, l'abbé Proal. Celui-ci "le 6 janvier 1818 choisit sept pauvres filles humbles et pieuses, qui devaient être les premières pierres de l'édifice spirituel que le saint prêtre voulait élever à la gloire de Dieu seul". L'historien poursuit : "Le grain de sénevé grandit et après avoir fait examiner l'œuvre naissante par un de ses chers pères de Forcalquier, Mgr de Miollis érigeait, le 6 novembre 1823, la pieuse et depuis célèbre congrégation de Notre-Dame de la Présentation de Manosque... si justement appréciée aujourd'hui dans notre Provence".

□ **Congrégation de la Sainte-Enfance.** A propos de cette fondation, Mgr Ricard note seulement : "C'est encore avec le concours de M. Proal que la Congrégation de la Sainte-Enfance du Puy, fournit au diocèse de Digne un noviciat d'institutrices de la Doctrine chrétienne, bientôt transféré de Manosque dans la ville épiscopale".

Pour compléter ces indications, on dispose aux Archives diocésaines de la "Lettre circulaire relative à l'Ecole Normale de Filles à Manosque". A la date du 7 octobre 1836, Mgr de Miollis annonce donc que "avant la fin du courant, quatre Demoiselles de l'Instruction, venant du Puy, arriveront à Manosque, et le noviciat que nous confions volontiers à leur direction... Ces "Demoiselles de l'Instruction" établies depuis plus de deux siècles dans le diocèse du Puy, compte tenu de leur succès auprès des jeunes personnes de leur sexe, sont au-dessus de tout éloge. Vous aurez donc à diriger vers Manosque, Nos chers Coopérateurs, les jeunes personnes qui se destinent à l'instruction".

En lisant ce texte on peut se demander comment d'un projet de type professionnel, on passe à la vie religieuse et surtout, comment l'enseignante qui dirige une école primaire dans une commune rurale plus ou moins éloignée du chef-lieu peut-elle vivre, sans trop de difficultés, le lien d'appartenance à la Congrégation ?

Dans sa réponse à ces questions, Mgr de Miollis commence par l'appellation : "Dès que le noviciat sera achevé, toutes les maîtresses qui sortiront de la Maison de Manosque prendront le nom de "Sœur de la Sainte-Enfance de Jésus et de Marie"... Et il poursuit : "Après le noviciat qui sera plus ou moins long suivant

la disposition des sujets, si le conseil de la Maison-Mère prononce l'admission, on devient membre de la Congrégation, et on doit alors une obéissance entière à son évêque et à la Supérieure de la maison de Manosque. On ne peut exercer dans une commune qu'avec l'agrément de ladite Supérieure. On est même obligé d'entretenir avec elle des rapports assidus qui seront déterminés ultérieurement''.

□ **Autres congrégations...** à propos desquelles les documents disponibles (à notre connaissance) donnent moins d'informations. Parmi celles que Mgr de Miollis cite en 1830, on remarque une liste de dénominations et de localités qui, 180 ans plus tard, peut nous laisser rêveurs ( !). L'évêque cite :

. 'un établissement de Religieuses Trinitaires à Sisteron

. des établissements de Religieuses de Saint-Charles, de Saint-Thomas de Villeneuve, à Manosque, à Forcalquier, à Castellane, à Mane, à Reillanne, à Banon.

. Outre ces établissements, il y en a encore plusieurs autres des Sœurs de la Providence à Volonne, à Saint-Etienne, à Noyers, à Mison, à Simiane, à Curbans, à Vachères.

. Forcalquier se félicite d'avoir un Etablissement des Frères des Ecoles Chrétiennes. Il vient de s'en former un à Riez. Ces Religieux ne peuvent pas être moins de trois. Il n'y a donc que les plus grandes paroisses qui peuvent s'en procurer...

. Mais la divine providence pourvoit aux besoins des plus petits par les Frères de Saint-Joseph.'''

### **Mgr de Miollis en relation humaine et pastorale**

De la **diversité** et de la **multiplicité** de ces relations nous ne pourrions donner ici que quelques exemples.

Mais l'intérêt de ce que nous pouvons en rapporter en quelques pages, tient au fait que c'est Mgr de Miollis lui-même qui nous dit la façon dont il a vécu ces relations.

En effet, les diverses citations sont extraites de la correspondance de l'évêque de Digne avec sa sœur Anne-Madeleine épouse du président de Ribbe et chez qui il vint habiter les derniers temps de sa vie, rejoignant ainsi à Aix le berceau de sa famille.

Cette correspondance commencée en 1804 durera donc jusqu'en 1838.

L'historien Mgr Ricard souligne la valeur de cette documentation heureusement bien conservée par la famille : "A vrai dire, cette correspondance sera notre principale source d'information. C'est comme un journal de vie épiscopale avec les détails les plus touchants de la vie intime, écrit au jour le jour, où il marque les actes de son administration, les créations auxquelles il travaille..., les

incidents de ses merveilleuses courses pastorales à travers les Alpes..., on l'y suit bravant les neiges, les tempêtes...”

En d'autres termes, dans le cadre d'un échange épistolaire affectueux et confiant avec cette sœur qu'il qualifiait de “Séraphique”, il nous permet de découvrir les aspects profonds de sa personnalité, et ses réactions les plus subjectives par rapport aux événements.

### **L'évêque et les prêtres**

- L'évêque face à la situation d'un clergé raréfié par suite de la Révolution et très âgé : “ Le curé de Castellane, Laurenzi, est âgé de 88 ans. Comme presque partout, il n'y a que des curés octogénaires ou très âgés.
- Ayant décliné l'invitation du Préfet de Gap, l'évêque prend connaissance des conditions d'habitation de certains curés rencontrés après un long voyage à cheval en montagne : “Depuis Briançon un conducteur tenait mon cheval par la bride ce qui ne m'empêchait pas d'être peu à l'aise”. Le curé logea l'évêque “mais il n'y avait point de volets ni de vitres aux fenêtres”.

### **Les visiteurs connus ou impromptus**

Ici, c'est le biographe qui exprime des faits objectifs et une opinion personnelle concernant “Les Misérables” et Jean Valjean : “L'évêché était ouvert à tout venant. Victor Hugo l'a dit, et en a profité pour faire jouer à ‘Mgr Myriel’ un rôle aussi odieux que ridicule. En réalité, c'était la maison de tous, surtout des prêtres qui s'y trouvaient chez eux. « Se sentant aimés, ils visitaient l'évêque et l'entretenaient avec un abandon filial”.

### **L'évêque de Digne et son époque. Les aspects types de ces paroisses rurales :**

□ **Entre 1806 et 1838 :** Dans un contexte économique et social encore stable, le rôle de la paroisse rurale :

A l'époque de Mgr de Miollis, la France compte peu de grandes villes. Les déplacements y sont donc tout à la fois rares et difficiles.

Dès lors, les liens de voisinage sont essentiels. Or ils se vivent essentiellement dans la paroisse. Dans cette cellule de base de la communauté catholique, se vit un fort sentiment d'appartenance. “Les fonts baptismaux, le cimetière et le clocher en sont la manifestation concrète. Tout le monde se connaît et le pasteur connaît tout le monde”. (Cf. “Christianisme et société en France au XIXème siècle” Gérard Cholvy p.66)

□ **Ce que vérifie et apprécie Mgr de Miollis :** L'époque à laquelle se situe son ministère, est une période de transition féconde entre la Révolution et un avenir qui le préoccupe (à juste titre !)

Après la Révolution, le maillage paroissial est rétabli peu à peu. Il y avait en France 34 868 curés en 1790, seulement 28 855 en 1814, mais à nouveau 34 050 en 1870. Durant la même période, le nombre de prêtres a augmenté. Pour notre diocèse, on était passé de 427 prêtres dénombrés en 1790 à quelques 280 en 1806. Mais au moment où Mgr de Miollis quitte son ministère, ses initiatives, évoquées plus haut, ont abouti à ce que le dénombrement de 1841 fait état de 372 prêtres au service des 150 000 catholiques que compte le diocèse. Or les habitants des Basses-Alpes sont “catholiques” à 99%.

C’est ainsi que, notamment, dans le milieu rural, une évidente vitalité religieuse (vérifiée précédemment dans le fait de “l’explosion congréganiste”) assure par-dessus l’épreuve de la Révolution, une continuité avec ce que l’Eglise avait vécu de meilleur dans l’Ancien Régime. Les ruptures viendront plus tard. En attendant, il est intéressant d’approfondir notre connaissance de cette histoire et de la vie de Mgr de Miollis en voyant comment l’évêque de Digne a vécu ce que nous venons de rappeler d’une façon plus globale.

□ **Fort pourcentage de pratique religieuse** : En montagne, l’évêque “chante, officie, prêche, bénit, confirme, baptise, confesse” et il constate avec admiration : “Tous les habitants des montagnes se trouvaient là en masse compacte ; j’eus des larmes d’attendrissement... à 1 heure ½, départ à cheval pour le canton de la Grave... Deux villages entiers m’attendaient avec leurs curés et leurs maires....Jamais spectacle plus attendrissant que de voir accourir, au son des cloches, pères et mères amenant avec eux leurs enfants, et demandant à genoux la bénédiction de leur évêque...”

Quelques jours plus tard, l’évêque était à Comps : “... Comme l’église ne suffisait pas à contenir l’assistance, celle-ci se reforma sur la place en amphithéâtre... plus de sept cents personnes y viennent terminer la cérémonie de la confirmation à genoux, m’entendirent leur parler de Dieu et de leurs devoirs...”.

Dans ce contexte de “la religion, pierre angulaire des traditions”, il faut noter le rôle que joue le dialecte provençal dans le maintien des traditions qui sont tout à la fois religieuses et culturelles et que l’historien résume ainsi : “Foi, patois et paysan sont trois qui ne font qu’un”. C’est dans ce contexte que Mgr de Miollis passant à Puymichel -berceau de sa famille- note que “trois fois, j’y ai rompu le pain de la parole de Dieu en bon provençal, ce qui les a ravis”.

De l’usage de la langue provençale dans la liturgie, l’histoire de notre diocèse a conservé tant d’œuvres littéraires et théâtrales qui ont donc prolongé, d’une certaine façon, l’usage que Mgr de Miollis a fait de cette langue. On connaît, par exemple, le “Notre Père” et le “Magnificat” de Frédéric Mistral et on devine le sens qui sera donné à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle au cantique le plus connu “Prouvençau e catouli”

□ **Catéchèse et catéchistes** : Avant même d'être évêque, l'Abbé de Miollis avait, avec l'Abbé Ruffo de Bonneval –futur évêque de Senez- organisé la catéchèse dans les campagnes des environs d'Aix. C'était quelques années avant la Révolution. Quelques quarante ans plus tard –en 1830- il parlera dans une circulaire du rôle des instituteurs dans la catéchèse, avec ces propos qui peuvent étonner : “Nous rendons justice aux instituteurs, institutrices qui, par leur bonne conduite, sont la consolation des pasteurs et l'édification des paroisses. Mais tous ne méritent pas des éloges. Il en est dont la conduite n'est pas édifiante, et qui sont incapables d'instruire leurs élèves sur la religion parce qu'ils n'en sont pas instruits eux-mêmes”... et l'évêque établit un questionnaire qui doit permettre de vérifier les connaissances religieuses de l'instituteur ( !).

Or, on ne peut ignorer que, dans le contexte de ferveur religieuse décrit précédemment, la catéchèse enseignée à l'école avait un rôle non négligeable. Nos connaissances historiques ne peuvent ignorer que “l'article premier de la loi Guizot précise : l'instruction primaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse. La classe commence et s'achève par une prière.... Les enfants sont conduits aux offices et les maîtres les y surveillent”. On comprend que la loi de Jules Ferry, votée en 1882, et qui dispensera les instituteurs d'assurer la catéchèse aura des conséquences majeures dans les paroisses, les diocèses et par rapport à l'impact social du christianisme.

□ **Signes d'essoufflement de la ferveur religieuse au moment où se termine - en 1838- le ministère de Mgr de Miollis à Digne ?** Certains propos de l'évêque pourraient nous inciter à répondre par l'affirmative. Sans doute, la pratique religieuse dont il est un témoin privilégié et admiratif est toujours aussi massive. Le rôle social des congrégations religieuses est toujours aussi apprécié mais si on essaie de percevoir les motifs de l'inquiétude de Mgr de Miollis, on rencontre des opinions qui n'ont d'écho que chez une minorité mais qui vont, progressivement, influencer beaucoup de gens. Parmi les opinions qui vont ainsi faire leur chemin tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle on peut citer celles-ci : “Je ne vois aujourd'hui de véritables ennemis de la religion que ceux qui veulent l'associer à des intérêts politiques et des espérances qui ne seront jamais remplies..”

“La religion chrétienne monta sur le trône avec Constantin. Dès lors elle s'éloigna de sa destination primitive ; elle devint l'auxiliaire de la politique, et reçut de l'union des deux pouvoirs des formes qu'elle n'avait jamais connues” (L'antichristianisme en France – R. Rémond. p.119)

### **L'évêque de Digne et son époque.**

Avec le recul du temps, on peut estimer que durant la période où Mgr de Miollis fut évêque de Digne (1806-1838), ce qui s'est passé dans les Basses-Alpes a dû

ressembler à ce qui, dans l'ensemble de la France, a compté dans la transition qui, en ce 19<sup>ème</sup> siècle, partant du Concordat de 1801, va aboutir à la Séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. Dans ce que nous rapportons ici, nous suivons le regard que l'évêque de Digne porte plus particulièrement sur les relations entre la vie ecclésiale et les formes successives de pouvoir politique que furent l'Empire, la Restauration, et celle qui résulta de la Révolution de 1830.

### **1806-1814. De l'approbation admirative à l'opposition déclarée.**

□ **En arrivant à Digne**, Mgr de Miollis n'ignore pas qu'il doit sa nomination à Napoléon (avant l'investiture accordée par le pape). Il sait bien que, en contrepartie de la reconnaissance de la religion catholique comme "religion de la grande majorité des Français", Rome, avec le concordat, devra admettre que les acquéreurs des biens ecclésiastiques ne seront pas inquiétés et, surtout que l'épiscopat doive être complètement renouvelé.

En fait, le retour définitif des Bourbons ne fut effectif que le 3 juillet 1815. Entre temps, les 4/5 mars, l'Empereur, venant de l'Ile d'Elbe, avait traversé les Basses-Alpes et avait profité de cette opportunité (!) pour questionner l'Abbé Laurent, rencontré à La Clappe, sur la vie du diocèse de Digne, sur le livre de théologie choisi au séminaire, sur la bonne réputation des vicaires généraux, etc... De cela on peut déduire que celui qui avait nommé l'évêque de Digne, portait un réel intérêt à la vie des diocèses de France. Ce jour-là l'évêque de Digne était absent.

### **1830-1838**

La deuxième date est, évidemment, celle du départ de Mgr de Miollis mais, en fait, dans l'histoire des relations entre Eglise et société, les années 1839-1840 marqueront "un air du temps plus favorable aux idées religieuses. Mais, en attendant, dès 1828 au moment où les "Missions" rassemblent des foules considérables dans la plupart des églises de France et sur des carrefours où sont érigées les Croix de Mission, les "ordonnances Martignac" interdisent l'enseignement aux Jésuites avec dissolution de la Congrégation. Or, depuis 1816, les Jésuites assuraient la direction du Petit Séminaire de Forcalquier. Pour la suite nous relisons la lettre que Mgr de Miollis adresse à sa sœur le 16 juin 1818 : "Les épouvantables catastrophes de nos petits séminaires m'accablent ainsi que la triste succession des événements politiques. L'horizon se rembrunit de plus en plus, et le nombre des blasphémateurs grandit tous les jours. Bientôt hélas ! j'irai honorer de ma présence les douloureuses funérailles de mon petit séminaire de Forcalquier". (Après une fermeture d'un an, le petit séminaire rouvrit sous la conduite des prêtres du diocèse).

Pour la suite nous résumons : "A l'évidence, en 1830, le réveil religieux (référence par exemple aux Missions) ne contrebalançait pas encore le reflux au

sein des élites, l'ignorance au sein du peuple et la montée de l'anticléricisme. La Révolution de juillet fut très anticléricale la monarchie fut laïcisée, le Christ disparut des prétoires et Dieu des discours officiels" ("Christianisme et société en France au XIXème siècle" Cholvy page 30)

### **Mgr de Miollis entre vérité historique et vérité romanesque.**

Y-a-t-il une vérité romanesque ? Nous trouvons un début de réponse dans un fait qui peut paraître anecdotique : plusieurs fois, ces dernières années, des étudiants Sud-Coréens, lors d'un périple en France, sont venus à Digne pour trouver des traces concrètes du séjour à Digne de Mgr "Myriel" des "Misérables". Entre autres réponses à leur recherche, il y a, en haut de la rue de l'Hubac, la plaque qui rappelle que "Mgr de Miollis, le Mgr Myriel des Misérables, séjourna dans cette maison de 1806 à 1825", ce qui est une vérité historique. Mais lorsque, pour exprimer la charité –réelle- de l'Evêque de Digne, Victor Hugo raconte que Mgr Myriel fit don du palais épiscopal pour augmenter la capacité d'accueil de l'hospice, il nous induit en erreur de deux manières car, d'une part, la petite maison de la rue d'Hubac n'était pas un palais, quant au palais récupéré à la Révolution, il ne fut mis à disposition et réparé qu'en 1825. Mais par contre il est vrai que, pour venir en aide aux "Misérables" Mgr de Miollis vendit les deux chevaux donnés par son frère, le Général Sextius de Miollis pour faciliter les déplacements apostoliques de son frère évêque.

On sait, par ailleurs, que Victor Hugo a voulu cerner le mieux possible la personnalité de Mgr de Miollis : vers 1835, il recueille des informations sur la famille de Miollis et, aussi à propos de l'évêque qui lui servira de modèle pour Mgr Myriel, quelques notes sur la ville de Digne et sur le département dont diverses localités sont citées. On sait aussi que Victor Hugo après avoir visité en détail le bagne de Toulon et pris des notes sur la vie des forçats, passa par Brignoles dont l'Abbé de Miollis était curé au moment de sa nomination à Digne et en 1839 il recueillit ensuite à Aix de nombreux témoignages concernant "le légendaire évêque de Digne".

### **1838 – 1843 : La mémoire qui demeure dans un diocèse qui vient d'accueillir Mgr Sibour (Evêque de Digne de 1839 – 1848 ; archevêque de Paris de 1848-1857)**

□ Après sa démission, Mgr de Miollis se retire à Aix, dans la prière et la méditation.

**Démission** : Dans une lettre aux prêtres il dit : "Ah ! Je ne me vois point un digne successeur des Domnin, des Vincent, des Marcellin, des Maxime..., tous les saints vénérés à Digne, Basses Alpes"

Il décède à Aix, le 27 juin 1843.

**Dispositions testamentaires :** Mgr de Miollis avait prévu ce qui en fait se passera à Digne les 5-6-7 juillet 1843...mais un peu différemment : “Que mes funérailles soient sans apparat, qu’il n’y ait ni tentures, ni écussons, ni armoiries. Je veux que mon corps soit porté dans le sanctuaire de la cathédrale de Digne, et déposé par terre, entre six cierges à droite et à gauche... Je compte qu’il ne sera pas question de moi dans la chaire de vérité”.

L’historien ajoute : “L’émotion populaire n’eût pas permis qu’il fut tenu compte de ces volontés. Dès que sa mort fut connue, la Provence tout entière parut se lever, acclamant le juste et devançant le jugement de l’Eglise sur les vertus de cet apôtre. La ville d’Aix accourut la première...” (Ricard op.cit p270).

**1839 – 1848 :** Le successeur de Mgr de Miollis et qui, donc, présidera ses funérailles à Digne le 15 juillet 1843, sera alors Mgr Marie-Dominique Sibour, Chanoine de la cathédrale de Nîmes, qui, d’abord pressenti pour le siège épiscopal d’Angers, sera nommé évêque de Digne le 30 septembre 1839, et ensuite, archevêque de Paris dès 1848 jusqu’à ce qu’il soit assassiné par un prêtre “interdit” en 1857 (son prédécesseur à Paris, Mgr Affre, était également décédé tragiquement alors que, sur les barricades, il tentait de rétablir la paix sociale).

Arrivé en 1839, Mgr Sibour profite de l’œuvre réalisée par Mgr de Miollis et la prolonge. Deux ans après son arrivée, un recensement dénombrait 372 prêtres dans un diocèse qui comptait alors 150 000 habitants, dont 99% de catholiques. Dans ce contexte, les initiatives prises par l’évêque de Digne sont connues ailleurs et imitées, y compris dans le domaine austère du droit canonique que Mgr Sibour enrichit avec ses “Institutions synodales”.

Sur le plan national, il s’attaque aux “lois liberticides” des régimes précédents. C’est de Digne que, le 9 octobre 1848, Mgr Sibour adresse sa première lettre pastorale à ses nouveaux diocésains de Paris.

*Extrait d’un écrit du Père G. Savornin, tiré des Archives diocésaines.*

Nota Bene :

Ses obsèques ont eu lieu à Digne en grande pompe (malgré son souhait d’obsèques simples).

Photo du Grand Séminaire : carte postale des archives communales : mairie de Digne-les-Bains

**RAPPEL DE QUELQUES REGLES SIMPLES  
CONCERNANT LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES ET DES OBJETS DU CULTE,  
PAROISSIAUX OU PRIVES**

Que l'on soit curé, paroissien, employé communal ou autre, voici quelques grands principes qu'il convient de respecter scrupuleusement concernant ces témoins de notre passé, souvent modestes mais non dénués d'intérêt.

- **Les archives paroissiales proprement dites** (c'est à dire essentiellement les actes de catholicité anciens – d'avant 1940 -, les livres de fabrique, les registres des confréries, les anciens bulletins paroissiaux...)

Elles sont la propriété de l'Eglise et non pas des communes. Elles ne doivent donc pas être remises aux archives municipales ni départementales et encore moins confiées à des particuliers. Elles peuvent être conservées dans les paroisses si leur sécurité est assurée (local fermé et sain) à condition de fournir un inventaire à l'archiviste du diocèse. Mais dans tous les cas où leur sécurité n'est pas vraiment assurée il faut les confier aux archives diocésaines. Tous les mouvements et services d'Eglise ainsi que les conseils pastoraux et économiques peuvent également verser leurs archives aux archives diocésaines soit régulièrement (tous les 5 ou 10 ans) soit à l'occasion des changements de responsables.

Précisons que les archives antérieures à 1790 ont dû être déposées à cette date aux Archives Départementales et qu'elles ne sont donc pas concernées.

L'archiviste diocésain, Jacques Olive, peut se déplacer pour chercher tous ces documents. On peut le contacter par téléphone au 06 08 09 30 93 ou par mail à l'adresse suivante : [diocesedigne.archives@orange.fr](mailto:diocesedigne.archives@orange.fr)

- **Les objets du culte ou les œuvres d'art présents dans les églises**

Ils sont soumis à des règles strictes mais souvent méconnues. Ni les curés, qui en sont responsables, ni personne, ne peuvent en aucun cas les donner, les vendre ou les détruire (ils risquent des poursuites pénales). En effet ils n'en sont jamais les propriétaires. Ces objets peuvent avoir trois statuts différents :

- S'il s'agit d'objets classés, ils sont la propriété de l'Etat et relèvent des monuments historiques et s'ils sont à l'inventaire supplémentaire ils appartiennent au département.

- S'il s'agit d'objets non classés mais figurant à l'inventaire de 1905 ils sont la propriété des communes mais le maire ne peut les aliéner sans l'autorisation de l'Eglise qui en est affectataire.
- S'il s'agit d'objets acquis par les paroisses depuis 1905, ils sont la propriété légale de l'Association Diocésaine et ne peuvent être vendus sans son accord.

### **- Les archives et objets religieux privés**

De nombreuses personnes privées possèdent des archives religieuses d'intérêt patrimonial (photos, journaux paroissiaux, missels, archives de prêtres...) de même que des objets de piété. Généralement sans valeur vénale, ils peuvent avoir cependant un certain intérêt. N'hésitez pas à consulter l'archiviste diocésain. Celui-ci peut-être également intéressé par les ouvrages religieux anciens, surtout ceux qui sont antérieurs à 1811 et pourraient venir enrichir la Bibliothèque Patrimoniale.

Enfin on rappellera deux principes simples :

- On ne doit jamais financer des projets paroissiaux en vendant du patrimoine mobilier (car de toutes façons il n'appartient pas aux paroisses !)
- Tout objet ou document ancien, même modeste, peut avoir une importante valeur patrimoniale et on ne doit donc pas s'en dessaisir sans avoir pris l'avis des personnes compétentes. N'oublions pas que ce qui est perdu l'est à tout jamais ! Les exemples récents ne manquent malheureusement pas.

Jacques Olive  
*Archiviste diocésain*



Directeur de la publication : A. Jannini

Dépôt légal 3<sup>o</sup> trimestre 2017

*ISSN 0999 6788*

*Imprimé par nos soins*

Association pour l'Etude et la Sauvegarde  
du Patrimoine Religieux du Diocèse de Digne.

13, avenue Paul martin

BP 67

04002 Digne-les-Bains

## Sommaire

Editorial. Père André Jannini P. 3

Portrait de Saint-Jacques Chastan  
Mme F. Fauconnet-Buzelin P. 7

Mgr Charles-François de Miollis  
Père Charles Honoré P. 17

Mgr Charles-François de Miollis.  
L'évêque qui encouragea Jacques  
Chastan pour la mission (extraits)  
Père Gaston Savornin P. 20

Règles concernant la sauvegarde  
des archives et objets du culte  
M. Jacques Olive P. 37



Oratoire St Jacques Chastan  
Situé à Marcoux (AHP)